

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X^e VOLUME

DÉCEMBRE

n^o 12

1883



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Reusse, conservateur du matériel.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. M. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Colas, conservateur du matériel.

Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M^{me} Corbin. — M. de Watry. — M. Thirion.
— M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny.
— M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Félix Dupuis. — Fossiez. — Guinand. — Minard. — Salot. — Noché. — Lozet. — Bougeon-nier. — Palfroy. — Delmont. — Tirlet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis)
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 DÉCEMBRE 1883. — PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Un nouveau membre est présenté.

La correspondance se compose de :

1° La lettre suivante de M. Thirion :

« Senlis, 13 novembre 1883.

« Mon cher Secrétaire-Général,

« J'ai été bien profondément touché de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom de tous nos collègues; je vous en suis à tous sincèrement reconnaissant, et particulièrement à notre digne et aimable Président, dont j'ai bien reconnu l'habituelle bienveillance dans le récit que vous m'avez fait de cette petite, mais bien flatteuse manifestation.

« Il semble que je devrais puiser dans ce souvenir le courage qui m'est nécessaire pour accomplir ce que, depuis quelque temps déjà, je considérais comme mon strict devoir, c'est-à-dire pour mettre mes collègues en demeure de se choisir un vice-président plus utile, sinon plus dévoué que moi. Mais après avoir lu votre lettre, j'ai senti, au contraire, se serrer, plus que jamais, les liens qui m'attachent à la Société d'horticulture depuis sa fondation.

« Cependant, quelque séduisant que soit pour moi l'espoir que vous me témoignez de mon prochain rétablissement, et quelque désir que j'aie d'y croire aussi, comme le font tous les malades, il reste bien entendu que je suis, de toutes les façons, aux ordres de la Société, considérant comme un der-



inter service à lui rendre, le fait d'être remplacé au Bureau par un membre plus capable que moi de contribuer à ses progrès.

« Quelque décision que prennent nos collègues à ce sujet dans la séance de décembre, veuillez, Monsieur le Secrétaire-Général, leur dire que je n'oublierai jamais les sentiments affectueux que vous m'avez exprimés en leur nom, et que je leur rends amplement, car le souvenir de nos travaux communs est peut-être la plus efficace de toutes les distractions auxquelles j'ai recours pour me consoler de ma triste situation présente.

« Agrérez donc, au nom de tous, la plus cordiale poignée de main.

« E. THIRION. »

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée, voulant donner à M. Thirion une nouvelle preuve de sympathie, l'acclame vice-président pour 1884.

2° Une demande d'échange des Bulletins de la *Société régionale d'horticulture de la ville d'Elbeuf* (Seine-Inférieure). — Adopté.

3° Une proposition d'affiliation à la Société des horticulteurs de France. L'Assemblée, après discussion sur l'utilité de l'affiliation et sur la dépense qui en sera la conséquence (20 fr. par an), émet un vote favorable et renvoie au Conseil la nomination d'un délégué chargé d'assister aux séances.

4° Une lettre de M. Jolibois, instituteur à Silly-le-Long, demandant un certificat constatant les récompenses qui lui ont été décernées par la Société, afin de prendre part au Concours, établi en 1884, entre les Instituteurs de l'Oise, par la Société des Agriculteurs de France. — Les pièces justificatives ont été adressées.

5° Une lettre de M. le baron de Condé, membre perpétuel, accompagnant l'envoi de petits rameaux de lilas fleuri dans

le parc de Montataire, fin novembre. — Comme le présume l'honorable sociétaire, ce fait s'est présenté déjà quelques fois et cette année dans plusieurs localités, grâce à la température exceptionnellement douce dont nous jouissons.

6° Un article de M. Tassin, directeur horticole de la *Société florale* de Nice, relatif à la gelée exceptionnelle du printemps dernier, qui avait fait de grands dégâts dans les jardins de cette région.

7° Les procès-verbaux suivants :

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

SÉANCE DU 8 JUILLET 1883. — PRÉSIDENCE DE M. BENOIT

M. BELLARD, de Rosières, dépose sur le bureau 14 variétés de légumes. — *Mention honorable.*

SÉANCE DU 12 AOUT 1883. — PRÉSIDENCE DE M. BENOIT

M. BELLARD présente 14 variétés de légumes. — *Mention honorable* : 1 fruit et 4 fleurs.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1883 PRÉSIDENCE DE M. BENOIT

M. BELLARD présente 12 variétés de fruits. — *Mention très honorable.*

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1883. — PRÉSIDENCE DE M. LANE

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. BARBIER (Emmanuel), de La Chapelle-en-Serval, 50 variétés de légumes. — *Mention très honorable.* — 3 variétés de plantes de serre chaude, 8 variétés de Bégonias à fleurs doubles et un lot de Reines-Marguerite. — *Mention très honorable.*

2° Par M. DUBRAY, de Vémars, 50 variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

22 variétés de Coleus et Reines-Marguerite. — *Mention très honorable.*

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1883. — PRÉSIDENCE DE M. BAUDET

M. BARBIER (Emmanuel), dépose sur le Bureau :

1° Un lot de 25 variétés de fruits. — *Mention très honorable.*

2° 6 variétés de plantes de serre chaude. — *Mention très honorable.*

8° Le catalogue des végétaux de l'établissement horticole *Armand Morel*, de Bargny, près Betz.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance du résultat de l'examen des comptes de M. Drivière, trésorier, fait par la Commission nommée par le Conseil d'Administration dans sa dernière séance.

Après quelques explications sur divers articles, l'Assemblée approuve les comptes et vote, à l'unanimité, des remerciements à M. Drivière, pour le zèle avec lequel il remplit ses fonctions et pour les bons résultats de sa gestion.

Le Budget de l'exercice de 1884 est adopté, conformément au tableau ci-après :

BUDGET POUR L'EXERCICE 1884

Recettes.

En Caisse au 1^{er} décembre 1883. 2.449 fr. 04

RESTES A RECOUVRER :

Cotisations : 40 à 40 fr.	400 fr. »»	}	355 »»
Subvention de la Ville de Senlis	200 »»		
Rente de M. le docteur Pigeaux.	20 »»		
Insertions au Bulletin de la Société.	35 »»		
Valeur de 20 médailles en caisse : 229 fr. 50.	Mémoire.		
			<u>2.474 fr. 04</u>

RECETTES DE L'EXERCICE 1884 :

Cotisations : 285 à 40 fr.	2.850 fr. »»	}	2.900 fr. »»
— 10 à 5 fr.	50 fr. »»		

Report	2.900 fr. »»
Subvention du Ministre.	500 »»
— du Conseil Général.	500 »»
— de la Ville de Senlis.	200 »»
Rente de M. le docteur Pigeaux.	20 »»
	<u>4.420 »»</u>
Solde en caisse et restes à recouvrer.	2.474 04
Total des recettes.	<u>6.594 fr. 04</u>

Dépenses.

RESTES A PAYER :

M. Dubarle, professeur, 4 ^{me} trimestre de 1883.	375 fr. »»
M ^{lle} Sébert, concierge, 2 ^{me} semestre.	12 50
Envoi du Bulletin, 4 ^{me} trimestre.	45 »»
M. Robineau fils, fabricant de médailles à Paris : 3 factures montant ensemble à 335 fr. 05 payables fin décembre 1883 et fin janvier 1884	335 05
Achat de livres. M. Goin, à Paris.	400 »»
Remboursement de 23 obligations à divers, à 25 fr.	575 »»
M. Marinier, menuisier à Senlis.	42 25
	<u>4.454 fr. 80</u>

DÉPENSES DE 1884 :

Loyer	50 fr. »»
Abonnement à la Compagnie des Eaux	50 »»
Assurance contre l'incendie.	4 75
Contributions, main-morte	48 »»
Frais de correspondance du Secrétaire-Général.	60 »»
Abonnement au Journal l'Agriculture.	
A reporter	479 fr. 75

Report.	179 fr. 75
Appointements du professeur.	4.500 »»
Gages de la Concierge.	25 »»
Bulletin, impression diverses.	950 »»
Envoi du Bulletin.	60 »»
Frais de recouvrements	400 »»
Entretien du jardin.	200 »»
— de la maison du professeur.	100 »»
Frais de chauffage.	20 »»
Achat de livres.	350 »»
Médailles de fin d'année.	400 »»
Visites de jardins	100 »»
Exposition (y compris 500 fr. votés l'année précédente).	4.000 »»
Dépenses imprévues.	154 49
	<hr/>
	5.439 24
Reste à payer	4.454 80
	<hr/>
Total général des dépenses égal à celui des recettes.	6.594 fr. 04

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau, malgré le petit nombre de Sociétaires présents, la température agréable dont nous jouissons engageant chacun à profiter des derniers beaux jours.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Bureau Central.
48 votants.

M. Vernois, président,	47 voix.
MM. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents,	47 —
M. Bruiet, secrétaire-général,	47 —
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint,	47 —
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires,	47 —
M. Drivière, trésorier,	47 —

M. Daguët, trésorier-adjoint,	47 voix.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste,	47 —
M. Colas, conservateur du matériel,	47 —
M. Dubarle, jardinier-professeur,	47 —

Conseil d'Administration.
48 votants.

MM. Simon Compiègne, Félix Dupuis, Fossiez, Guinand, Minard, Noché, Salot, Lozet, Bougeonnier, Palfroy, Delmont et Tirlet ont obtenu chacun 47 voix.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée de fruits du Jardin d'expériences.

La séance est levée à 4 h. 1/4.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
de la Société Florale Saint-Augustin,
du Var.

Nice, 30 octobre 1883.

A Monsieur Bruiet, secrétaire-général de la Société d'horticulture de Senlis.

J'ai lu dans le Bulletin de la Société d'horticulture de Senlis, du mois de juin dernier, un article finissant ainsi : Du jardin Vigier il ne reste plus trace, tout est brûlé : palmiers et oranges, c'est lamentable.

Cet article était reproduit du Journal de la Société nationale et centrale d'horticulture de France ; depuis longtemps, je voulais répondre en quelques lignes au directeur de ce journal, mes occupations m'ayant empêché de le faire jusqu'à présent, j'ai pensé que peut-être vous accepteriez les rectifications que j'ai à faire, puisque cet article a été reproduit dans le Bulletin de la Société d'horticulture de Senlis.

Honoré pendant près de vingt ans de l'amitié de M. le vicomte Vigier, décédé il y a un an, malheureusement pour l'horticulture de nos contrées dont il était un des amateurs passionné et grand connaisseur. M. le vicomte René Vigier, son fils, est et sera le digne continuateur de l'œuvre de son père; ayant vu créer ce superbe jardin, M. Chevalier, l'habile architecte-paysagiste des Expositions de 1867 et 1878, au Champ-de-Mars, en a été le dessinateur et en a conduit lui-même les travaux; l'ayant vu planter, après une absence de quinze années, j'ai retrouvé là où il n'y avait que quelques petits spécimens de plantes des arbres de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur et de quatre mètres de circonférence (*Eucalyptus Globulus*, semés par moi en 1864 et plantés chez M. le comte Vigier en 1866).

Nous avons eu, au mois de mars dernier, quelques centimètres de neige, et à deux reprises différentes le thermomètre est descendu, pendant la nuit, entre deux et cinq degrés au-dessous de zéro (le thermomètre, exposé dans l'endroit le plus froid de notre établissement, est descendu à 2 deg. 3/4). Selon les positions plus ou moins abritées des vents, la neige congelée, empêchait que l'on puisse secouer les plantes, le poids de la neige fit plus de tort que la gelée; bon nombre de feuilles et de branches furent brisées; les orangers, citronniers et mandariniers, qui étaient en végétation, furent les plus maltraités, la récolte des fleurs fut presque nulle, la fleur qui se vend environ de 0,20 à 0,40 le kilog. s'est vendue de 1 fr. 50 à 2 fr. cette année. Je comprends que, au lendemain d'un fait aussi anormal pour notre contrée, plusieurs articles aient paru annonçant une ruine presque complète de nos beaux végétaux. Il n'en est heureusement rien, et je puis affirmer que pas une plante n'est morte; quelques-unes et des plus délicates ont souffert dans leurs feuillages, mais aujourd'hui, avec la puissante végétation que nous avons, il ne reste plus trace de cet accident.

Aimant avec passion ce coin de terre si privilégié, qui

s'étend des montagnes de l'Esterel à Menton, où nous trouvons réunies les plantes en parties les plus belles qui existent, soit comme palmiers, soit comme plantes de la Nouvelle-Hollande, contrée si riche en végétaux que quelques amateurs, encore trop peu nombreux, ont su réunir et grouper avec art dans leurs jardins, je ne puis m'empêcher de vous envoyer quelques noms des exemplaires de plantes qui vivent à l'air libre dans le jardin de la belle villa Vigier, ce qui, mieux que toutes les explications possibles, vous fera voir que le jardin Vigier existe encore et ce dans toute sa splendeur.

Palmiers *Phenix Vigierii*, 9^m de hauteur, diamètre des feuilles 10^m, tour du tronc 4^m50; *Phenix humilis*, *Sylvestris* et *Reclinata*, *Latania Borbonica* de 4 à 5^m de hauteur, *Corypha Australis* de 6^m de hauteur, *Cocos Flexcosa*, *Datil*, *Romanzofiana* et *Bonetti* en superbes exemplaires, *Pritchardia Filamentosa* 7^m de hauteur, *Kentia Forstessiana* et *Balmoreaana*, *Areca Sapida* et *Bacieri Leaphatia Elegans*, *Rhapis Tilabelliformis*.

Ficus Macrophylla et *Rubiginosa*, formant des arbres de 6 à 7^m de hauteur.

Araucaria excelsa, *Cooki*, *Napoléon Beauman* et *Bidwillé*.

Parmi les Fougères en arbres, le *Balantium Antarcticum*, *Celsophilla Australis*, *Cebatium Princeps*, *Cebatium Negale*, *Cyathea Duelbata* et *Medullaris*.

Les *Cycas* *Bambous*, et quantités d'autres plantes de la Nouvelle-Hollande, complètent l'ensemble du jardin de la villa Vigier.

FÉLIX TASSIN,

Directeur horticole de la Société Florale.

COMMERCE

des produits agricoles et horticoles.

M. Méline, ministre de l'agriculture, vient de faire établir un modèle de certificat d'origine, qu'il a adressé aux préfets avec la circulaire suivante :

« Paris, le 27 octobre 1883.

« Monsieur le Préfet,

« A diverses reprises, mon administration a été consultée sur la forme à donner aux certificats d'origine que nos exportateurs doivent produire chaque fois qu'ils exportent leurs produits agricoles ou horticoles à destination de la Belgique.

« Afin que ces produits, qui, en général, sont expédiés en grande vitesse, n'éprouvent aucun retard à la douane, j'ai fait préparer d'accord avec le gouvernement belge, un modèle de certificat qui devra accompagner tout envoi à destination de ce pays.

« J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, *trois exemplaires* de ce certificat d'origine.

« Vous remarquerez, Monsieur le Préfet, que l'attestation de l'autorité compétente est délivrée sur le rapport de l'expert délégué.

« Aux termes de la circulaire du 3 février 1883, à laquelle vous voudrez bien vous reporter, cette fonction pourra être confiée au commissaire de police, ou au garde-champêtre dans les communes où il n'y a pas de commissaire de police.

« Vous voudrez bien, Monsieur le Préfet, m'accuser réception de la présente circulaire et me faire connaître les mesures que vous avez cru devoir prendre pour porter les prescriptions ci-dessus indiquées à la connaissance des intéressés.

« Recevez, etc.

« Le ministre de l'agriculture,

« J. MÉLINE. »

Voici le modèle de certificat d'origine, dont il est question dans la circulaire qu'on vient de lire :

I. — Déclaration de l'expéditeur.

Je soussigné (*nom, prénoms, domicile et profession*)
déclare :

1° Que les plantes vivantes contenues dans (*nombre et nature des colis*) marqué (*marque et numéro*)..... adressé à (*adresse complète du destinataire*) par le bureau frontière de (*bureau frontière du pays destinataire*) proviennent en entier de mon établissement ;

2° Que cet envoi ne contient pas de vigne ;

3° Que les plantes sont emballées (*avec ou sans*) leur motte de terre.

A... , le 188

II. — Attestation de l'autorité compétente.

Le maire de _____ atteste sur le rapport de l'expert délégué :

1° Que l'envoi des plantes ci-dessus provient d'un terrain séparé de tout pied de vigne par un espace de 20 mètres au moins ou par un obstacle aux racines jugé suffisant par l'autorité compétente ;

2° Que ce terrain lui même ne contient aucun pied de vigne ;

3° Qu'il n'y est fait aucun dépôt de cette plante.

, le 188

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation du raisin, par M. Etienne SALOMON. — Une semaine environ avant la maturité des raisins, il prend des

sarments porteurs de leurs grappes, les couche en terre dans une rigole profonde d'environ 0^m30. Cessarments, choisis à la base du cep, n'ont pas besoin d'être détachés, car la rigole est creusée au pied même du mur qui est exposé au sud-est. Les raisins sont saupoudrés de fleur de soufre, puis recouverts d'une épaisse couche de terre et de fumier pour empêcher l'action des gelées trop fortes. Les abris ou planches des charperons du mur sont conservés pour empêcher l'eau de tomber sur les ados qui recouvrent les grappes; sur quarante grappes soumises à ce procédé de conservation, vingt-sept ont été admirablement conservées; la couleur, la fraîcheur et la pureté du raisin ne sont en rien altérées. Il a même plus de saveur que le raisin conservé par le procédé habituel. Ce nouveau procédé de conservation, qui permet d'avoir des raisins toute l'année, est une sorte d'ensilage qui, d'une part, met le fruit à l'abri du contact de l'air et de son action flétrissante, tandis que, d'autre part, le raisin reçoit du sarment de quoi entretenir sa vitalité.

(Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure).

*
**

Propriété du sureau. — Une branche de sureau placée près de la fenêtre, en été, éloigne, dit le journal de la *Société d'Horticulture de Genève*, la plupart des insectes tracassiers, tels que moustiques, cousins, mouches, teignes, papillons de nuit, etc. Le sureau est aussi un correctif des mauvaises odeurs; il serait donc doublement utile sur les étalages de viande ou de poisson pendant les grandes chaleurs. Pour les mêmes raisons, quelques feuilles de sureau devraient être mises en permanence près des garde-manger.

(Bulletin trimestriel de la Société d'horticulture de Limoges).

Leçons d'Horticulture

JANVIER 1884.

*Plantations de la vigne
et des plantes à racines charnues.*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Creil :</i>	Jeudi 10, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
<i>Précy :</i>	Jeudi 10, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Versigny :</i>	Dimanche 13, à 10 heures du matin, chez M ^{me} Delaunay.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 13, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Saint-Maximin :</i>	Jeudi 17, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 17, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 20, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 20, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Chantilly :</i>	Jeudi 24, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 24, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 27, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 31, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 31, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

EXPOSITION D'HORTICULTURE

à Senlis, vers le 15 juin prochain.

Le Règlement sera inséré dans le Bulletin de Janvier.

Grandes Pépinières de Bargny, près Betz (Oise).

ARMAND MOREL

offre à la vente pour l'hiver 1883-1884 :

10,000 Arbres fruitiers

en Poiriers scions, quenouilles et palmettes sur Coignassier et sur franc, — Pommiers scions et quenouilles sur doucin et paradis, — Pêchers, Abricotiers, Pruniers et Cerisiers scions, palmettes et quenouilles, le tout en espèces bien variées, etc., etc.

15,000 Arbres tiges fruitiers

en Poiriers fruits à cidre et à couteau sur francs, — Pommiers fruits à cidre et à couteau sur franc, — Pruniers, Abricotiers, Cerisiers, etc., etc.

Grande Quantité

de Peupliers suisses régénérés et d'Italie, Ormes, Accacias, Grisards, Erables, Frênes, Marronniers, Tilleuls, Platanes, etc.

Arbres verts pour boisement et pour collection.

Grande quantité de Plantes vertes,

Rhododendrons, Magnolias, Lauriers variés, Fusains variés, Mahonias, Houx greffés, Aucubas, etc., etc.

Arbustes touffes à feuilles caduques,

espèces variées pour parcs et jardins.

300,000 Plants forestiers

tels qu'Aulnes, Accacias, Bouleaux, Frênes, Erables, Noisetiers, Ormes, Charmes, Chênes, Chataigniers, Hêtres, Epiceas, Pins Sylvestre et Pins noirs d'Autriche, etc., etc.

ENTREPRISE DE PLANTATIONS

Parcs, Jardins, Haies, Avenues et Bois.

PRIX MODÉRÉS

Demander le Catalogue verbal, qui sera envoyé de suite.

Pépinières de Senlis (Oise).

THOMAS-JAZÉ

Offre à la vente pour la saison 1883-1884 :

Quantité d'Arbres fruitiers

en Poiriers scions, quenouilles et palmettes sur Coignassier et sur franc; Pommiers scions et quenouilles; Pêchers, Abricotiers, Cerisiers en scions et quenouilles en espèces variées; Poiriers et Pommiers, fruits à cidre et à couteaux, tiges sur franc; Pruniers et Abricotiers, Cerisiers tiges, etc.

Arbres d'Ornements et d'Alignements.

Frênes, Erables, Saules et Tilleuls pleureurs; Peupliers suisses et d'Italie, Ormes, Accacias, Frênes, Tilleuls, Marronniers, Platanes, etc.; Thuyas, Pins noirs d'Autriche, Pins Sylvestre, Epicea, ifs communs, etc.; Aucubas, Fusains, Lauriers et Mahonias.

Grande quantité de Rosiers en collection.

Tiges, demi tiges et nains greffés sur racines.